

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS
 datent des 1er et 16 de chaque mois
 et
se paient d'avance.
LOT DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
 Trois mois..... 5 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Un an..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
 Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

INSERTIONS
LES INSERTIONS
 sont reçues au
Bureau du Journal du Lot
 et
se paient d'avance
 Annonces... 25 c la ligne
 Réclames... 50 c. —
 M. Havae, rue J.-J. Rousseau, 3
 M. M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'hiver.

bleau 2.	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ.	5h10	12h25	5h40	Monsempron-Libos. — Départ.	8h41	5h19	PARIS. — Départ.	7h45	9h40	Monsempron-Libos. — Départ.	7h30	9h30	5h25	7h55	
Mercuès.....	5 28	12 47	5 55	AGEN. — Arrivée.	9 59	6 44	BORDEAUX. — Départ.	10 30	10 30	Fumel.....	7 37	9 37	5 37	8 2	
Parnac.....	5 43	1 7	6 7	Monsempron-Libos. — Départ.	7h49	3h 30	PÉRIGUEUX. — Arrivée.	6 50	1 45	Soturac Tonzac... —	7 50	9 49	5 53	8 15	
Luzech.....	5 53	1 20	6 16	PÉRIGUEUX. — Arrivée.	10 58	5 46	Monsempron-Libos. — Arrivée.	8 36	5 46	Duravel.....	8 2	9 57	6 7	8 24	
Castelfranc.....	6 10	1 43	6 37	RODEZ.....	9 34	10 18	AGEN. — Départ.	5h50	2h	Pay-l'Evêque.....	8 11	10 6	6 20	8 33	
Puy-l'Evêque.....	6 24	2 »	6 49	AURILLAC.....	9 42	7 15	Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 15	2	Castelfranc.....	8 30	10 20	6 43	8 51	
Duravel.....	6 36	2 44	6 58	VIERZON.....	7 15	12 42	AGEN. — Arrivée.	7 15	2	Luzech.....	8 44	10 32	7 2	9 5	
Soturac Tonzac... —	6 47	2 27	7 7	PARIS..... — Arrivée.	12 39	4 39	Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 15	2	Parnac.....	8 55	10 41	7 18	9 16	
Fumel.....	7 1	2 44	7 19							Mercuès.....	9 7	10 52	7 35	9 28	
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 7	2 51	7 26							Cahors... — Arrivée.	9 25	11 8	7 54	9 46	

Cahors, le 13 mai 1873.

La commission de permanence, chargée de représenter l'Assemblée nationale pendant ses vacances, continue à tenir des séances insignifiantes. Aucune question n'est posée au gouvernement; aucun débat n'est soulevé. La situation est si grave que la commission de permanence n'a voulu prendre l'initiative d'aucune proposition. Elle a jugé prudent de respecter les droits de l'Assemblée, sans engager en quoi que ce soit, une lutte qui doit venir au premier jour, dans toute sa grandeur et toute sa force, devant l'Assemblée elle-même.

Les nouvelles suivantes, empruntées à nos correspondances et aux journaux de Paris indiquent les graves incidents qui se préparent :

Vendredi, il y a eu réunion chez M. Anisson-Duperron des députés de la majorité, membres de la commission de permanence, auxquels s'étaient joints une cinquantaine de députés conservateurs présents à Paris.

Le général Chagnier présidait. Il a été décidé que la commission de permanence persévérerait dans son attitude de réserve. On s'est naturellement entretenu également de la conduite qu'il conviendra de tenir lors de la rentrée de l'Assemblée. Nous nous bornerons à dire que des mesures ont été prises pour assurer l'unité d'action des conservateurs et faire en sorte qu'on n'aborde la session qu'avec un plan de campagne mûrement et résolument arrêté.

M. Thiers aurait résisté très-vivement à ceux de ses ministres et des députés du centre gauche qui lui demandaient la retraite de M. Jules Simon. Non pas qu'il voulait défendre quand même son ministère de l'instruction publique. Il était à peu près résigné à le laisser tomber sous les coups de l'Assemblée, mais il voulait pouvoir dire, afin d'éviter les récriminations de la gauche, que c'était l'Assemblée qui lui imposait ce changement ministériel. Toujours le même système : éviter la lutte à tout prix avec la gauche. Nous devons dire cependant que le bruit courait, dans quelques parties du monde politique, que l'influence de M. de Goulard l'emportait; que M. Jules Simon se retirait, et que la loi électorale exigeait décidément vingt-cinq ans d'âge et deux ans de domicile. Mais, ce qui domine, c'est l'indécision. Et s'il y avait un pas à droite, il faudrait s'attendre, dès le lendemain, à un autre pas à gauche.

S'il faut en croire certains bruits, M. Thiers serait disposé à employer un singulier moyen pour s'assurer cette tranquillité apparente, ou tout au moins cette absence de lutte qui paraît être sa principale préoccupation. Il demanderait l'ajournement de toute discussion sur la politique générale jusqu'au départ des troupes prussiennes. Il est à remarquer que M. Thiers n'avait pas les mêmes scrupules quand il faisait soulever par le centre gauche ou soulevait lui-même dans son Message la question de République.

La conclusion serait que, pendant plusieurs mois encore, tout continuerait à aller à la dérive comme par le passé. Serait-ce donc après cela que se réaliserait ce bruit invraisemblable de M. Thiers se retirant au moment de la libération, et nous laissant

nous tirer, comme nous le pourrions, d'une situation irrémédiablement compromise ?

Au ministère de l'intérieur on a reçu des nouvelles assez graves de l'état des esprits en province. Il en résulte la preuve manifeste qu'il faut prendre promptement des mesures si l'on veut ne pas laisser désorganiser complètement toutes les forces sociales.

Le gouvernement aurait renoncé, paraît-il, à l'idée de faire proclamer la République. Il aurait rencontré de vives répugnances là où il ne les attendait pas. La proposition de M. Béranger n'a donc aucune chance d'être adoptée. Mais, le gouvernement remplacerait cette proclamation par des déclarations très-républicaines insérées dans l'exposé des motifs des lois constitutionnelles.

Quoi qu'on en ait dit, et quoi qu'on en puisse dire pour nier le fait, il existe une crise dans le sein du cabinet. MM. Dufaure et de Goulard se sont séparés de leurs collègues sur les questions de politique intérieure. Ces messieurs ont affirmé leur résolution de rester fidèles au parti conservateur. Sans être aussi précis, MM. de Cissé et Pothuan engagent M. Thiers à ne pas se livrer aux radicaux. Nous n'avons pas besoin de dire que M. Jules Simon prêche le contraire.

On assure qu'un groupe de députés conservateurs s'occupe d'organiser un comité central dont la mission sera de défendre l'ordre social, menacé ouvertement par le radicalisme. Ce comité aurait des ramifications dans les départements et il aurait, sur celui des communards, le courage de fonctionner au grand jour, comme il convient à d'honnêtes gens.

On s'aperçoit que M. Thiers pousse sans relâche ses architectes à activer les travaux de l'hôtel de la place Saint-Georges, et dans l'entourage du président on commente tout bas les recommandations pressantes dont il s'agit dans un sens assez curieux, trop curieux même pour que nous le rapportions, et surtout pour que nous y ajoutions créance.

Crise financière.

Les nouvelles financières qui arrivent de l'étranger depuis quelques jours sont très-fâcheuses. Partout le numéraire se raréfie, le crédit se resserre, les Banques élèvent le taux de leur escompte. A Vienne, où la spéculation s'était lancée à l'aventure dans des opérations gigantesques, la rareté du numéraire et la cherté du crédit ont amené une crise qui rappelle les jours fameux du système de Law et de la rue Quincampoix. Une grande partie des spéculateurs allaient se trouver hors d'état de faire honneur à leurs engagements. Pour éviter le désastre qui aurait résulté d'une exécution en masse, les sociétés de crédit et les grands banquiers se sont réunis. On a décidé la fixation d'un cours de compensation sur le pied duquel seront liquidées les affaires engagées. On a ouvert en outre une souscription pour venir en aide aux embarras de la spéculation. Douze millions de florins (environ 25 millions de francs) ont été souscrits séance tenante.

La cause de cette crise est en grande partie dans les retraits du numéraire opérés par le gouvernement français pour le paiement du solde de l'indemnité de guerre. Depuis plusieurs mois déjà, le gouvernement, par des mesures habilement entendues, avait fait passer à l'étranger une grande partie des fonds qui lui étaient nécessaires. Ces fonds, déposés en comptes courants dans les sociétés de crédits ou chez les banquiers, étaient employés en reports sur les principales places de l'Europe. Ils alimentaient donc la spéculation étrangère. Tout à coup ils viennent à lui faire défaut. Il est tout naturel qu'elle se trouve extrêmement gênée.

Ce qui est plus difficile à comprendre, c'est que le gouvernement prussien, qui devait, comme tout le monde, connaître cette situation, n'ait pas essayé d'y porter remède. Pour cela il suffisait de laisser provisoirement déposés, dans les mêmes sociétés de crédit, ou chez les mêmes banquiers, les fonds qui lui étaient versés par la France. On les aurait retirés peu à peu, mais du moins on n'aurait pas provoqué brusquement sur tous les marchés de l'Europe, une crise dont la Prusse elle-même subira inévitablement le contre-coup.

On lit dans la Patrie :

D'un relevé fait pendant les huit jours qui ont suivi l'élection Barodet, il résulte que nos grands établissements de crédit ont remboursé de cent vingt à cent quarante millions, qui ont été immédiatement placés à l'étranger.

Tout dernièrement un journal officieux démentait le bruit qui avait couru sur la fâcheuse impression qu'aurait causé l'élection Barodet à l'étranger; nous avons le regret de prévenir notre confrère qu'il s'est trop hâté de nier un fait que nul ne révoque en doute aujourd'hui dans le monde diplomatique. Et comme nous tenons à préciser, nous lui apprenons, s'il l'ignore, qu'une réponse officielle a été faite à ces appréhensions légitimes.

En effet, notre ministre des affaires étrangères a adressé aux représentants de la France auprès des grandes puissances, une lettre où se révèle plus que jamais le talent insinuant et persuasif de M. le président de la République. L'auteur de cette lettre s'applique à protester des sentiments conservateurs du gouvernement de M. Thiers. Il reconnaît que le mouvement radical s'accroît; mais il affirme que le danger n'est pas aussi grand qu'on le prétend, et que d'ailleurs le gouvernement est en mesure de le conjurer, que la tranquillité est assurée, etc., etc.

Ce document a été rédigé par M. Thiers, remanié par M. Barthélemy Saint-Hilaire, sur les indications du maître, soumis au conseil des ministres, qui en a discuté l'opportunité et les termes.

On lit dans la Gazette de France :

Une dépêche télégraphique de l'agence Reuter annonce que le résultat des élections de Paris a eu pour effet, à Saint-Pétersbourg, de rendre plus étroits les liens d'amitié de l'Allemagne et de la Russie.

Revue des Journaux

Journal de Paris.

Proclamer la République, constituer, organiser, fonder, consolider la République, voilà l'antienne que nous chantons quotidiennement, soir et matin, les journaux officiels. Les plus hardis ajoutent que la République seule est possible, seule durable, seule capable d'assurer l'ordre, de ramener la confiance, de restaurer le crédit, de rendre la France grande, prospère et forte, comme autrefois, et même, ô puffisme ! d'attirer sur elle les sympathies des gouvernements et l'estime du monde. Leur témérité ne va cependant pas jusqu'à dire que l'essai loyal a déjà réalisé ces promesses; mais cela vient uniquement de ce que sa rubrique est encore incomplète. La République donnera tous ses fruits lorsqu'elle sera définitive.

Rien n'est si simple assurément que de proclamer la République. Mais après ? On lui fera une belle Constitution. C'est encore possible, quoique déjà moins simple. La personnalité de M. Thiers est un sérieux obstacle à toute constitution normale du régime républicain. Il n'est pas prouvé que M. Thiers accepte le rôle effacé de M. Paul Cérésoles dans la Confédération helvétique, ni même celui du général Grant aux Etats-Unis, pas plus qu'il n'est permis d'affirmer que M. Thiers serait partisan de la République s'il était simple citoyen. Nous admettons pourtant qu'il se résigne à n'être que le premier magistrat du pays, et non plus le ministre unique, universel et irresponsable de son gouvernement, le *factotum* de l'Etat. Voilà la République proclamée, constituée, organisée, — nous n'en sommes pas moins ramenés fatalement à notre question première : Après ?

Ce n'est, hélas ! ni la consécration officielle, ni une Constitution, ni une organisation, qui font le plus défaut à la République : c'est la vie. Et qui se flâte de la lui donner ? Avec sa Constitution, si parfaite qu'on la suppose, sa hiérarchie de fonctions et de fonctionnaires, ses services organisés, son mécanisme, ses rouages et ses *rulers*, la République ne sera encore qu'une œuvre artificielle à laquelle on ne croira pas. Nous voyons bien le fonctionnaire; nous ne voyons pas Prométhée. La vie et surtout la vitalité ne se décrètent pas comme une loi, sans quoi la République serait le plus vivant et le plus viable des gouvernements; car il n'en est pas qui ait reçu des Assemblées plus de droits à vivre et à se perpétuer. Mais les gouvernements n'ont de crédit que celui qu'ils empruntent à la nation et qu'elle renouvelle incessamment. Ils vivent du consentement exprès ou tacite du pays, de sa confiance, de ses affinités, de ses traditions, de ses mœurs, de son tempérament. En dehors de cela, ce ne sont que des improvisations de parti, passagères comme l'occasion qui leur a donné naissance. C'est même trop peu de dire qu'un gouvernement doit être la résultante de l'opinion d'un peuple. L'opinion n'a jamais rien fait qui dure, parce qu'elle est elle-même fantasque et fugitive, il faut, au contraire, qu'un gouvernement puisse résister, par conséquent survivre à ses caprices; et il ne le pourra s'il n'est à la fois l'expression du génie

et des intérêts de la nation, c'est-à-dire s'il ne concilie dans sa forme et dans son action le présent et le passé, le progrès et la tradition.

A quoi répond la République? de quels besoins, de quels vœux, de quels goûts est-elle l'expression? Il y a sans doute des milliers d'individus qui crient: Vive la République! et jettent, aux jours d'élection, son nom dans l'urne. Tous poussent ensemble le même cri; mais chacun l'entend à sa manière, chacun affirme sous le même emblème des opinions contradictoires et souvent ennemies. Qu'y a-t-il de commun entre les républicains conservateurs et les radicaux? entre les radicaux et les socialistes? entre les doctrinaires du socialisme et les praticiens de la Commune? Voilà quatre grandes fractions du parti républicain, également nombreuses, également puissantes, qui attendent de la République la satisfaction de leurs convoitises, de leurs ambitions ou de leurs chimères. La République sera-t-elle conservatrice, radicale, socialiste ou communarde? Elle ne peut s'incarner dans l'une de ces formes sans amener contre elle les fractions dissidentes. Elle ne peut davantage passer de l'une à l'autre sans jeter le pays dans des aventures où il périrait infailliblement. Quoi qu'elle fasse, elle ne sera jamais que le gouvernement d'une minorité. Elle est vouée d'avance aux incessantes revendications des siens, aux luttes intestines, aux entreprises des factions rivales, et d'autant plus ardentes qu'assaillants et défenseurs croiront avoir les mêmes droits sur elle.

Que sera donc la République? Ce qu'elle a été de tout temps en France: la formule de l'instabilité. Proclamez, constituez, consolidez! vous ne ferez rien qui vaille, rien qui dure. Comment s'imaginer que la République, en changeant de rubrique, changera de nature, et qu'elle sera définitive parce qu'on l'aura solennellement édicté? Les actes publics, les affiches, les murs eux-mêmes crieront aux yeux: République définitive! A qui le feront-ils croire? La confiance publique ne se régite pas par décrets. Définitive de nom, la République n'en restera pas moins provisoire en fait; car elle n'est, par essence et par tradition, que la dénomination banale du provisoire; et plus elle durera, plus longtemps dureront les inconvénients et les dangers du provisoire, la défiance, l'atonie, les conflits d'opinion, les paniques périodiques des intérêts et cet insupportable malaise qui est la marque du temps présent.

* *

De quel côté va décidément pencher M. Thiers? La politique du jour est là tout entière. C'est notre manière, à nous, d'entendre la République. La volonté d'un homme fait loi pour tous; elle exclut, ou plutôt absorbe les volontés et les droits subalternes qui pourraient lui faire obstacle. Un homme seul régite le présent, engage l'avenir, et il se trouve nombre d'honnêtes gens qui proclament cela très sage et même tout à fait républicain. C'est pourquoi M. Thiers étant aujourd'hui toute la République, chacun se demande avec une certaine anxiété de quel côté va pencher M. Thiers. Si l'illustre président ne consultait que ses goûts, il ne pencherait point du tout. Il aime l'équilibre, et son jeu sur la corde raide n'est pas sans grâce. Mais depuis deux ans que ce jeu dure, il a lassé la curiosité publique, et maintenant il n'y a plus qu'un cri, aussi bien du côté des conservateurs que dans le camp des radicaux: Il faut qu'il penche!

C'est que les résultats de cette politique si merveilleusement équilibrée ne répondent aucunement aux mérites de celui qui l'exerce. En dépit des talents multiples de M. Thiers, la France se trouve dans une situation presque aussi critique qu'à la veille de la Commune. Les esprits sont anxieux et redoutent le lendemain; les intérêts prennent peur, la Rente baisse avec désordre et entraîne dans sa panique toutes les valeurs françaises; la fortune publique est gravement atteinte, le crédit somnolent, le commerce languit; l'industrie chôme; le parti de la Révolution se relève et menace, et le parti de ses victimes commence à faire ses malles. Révolution, panique et misère, voilà les plus clairs résultats de la politique d'équilibre ou d'équivoque. A qui faut-il s'en prendre? Sur ce point, l'opinion est terriblement divisée, et chacun, selon qu'il est conservateur à l'ancienne mode ou conservateur de « la Conservatrice », accuse la faiblesse du gouvernement ou les résistances de l'Assemblée. Mais tout en disputant des causes, on s'accorde sur les effets; et ils sont tels que l'opinion publique est unanime à demander à

M. Thiers un changement de politique. Il faut qu'il penche.

De quel côté? C'est ici qu'éclate toute l'habileté de M. Thiers. Il s'est acquis une situation telle, depuis plusieurs mois, qu'il ne peut rationnellement pencher qu'à gauche, au risque de s'aliéner tous les vrais conservateurs. Le gouvernement de M. Thiers ne porte pas seulement la cocarde de la République: il s'est fait l'initiateur, le champion et l'apôtre de la cause républicaine. La politique qu'il affiche est celle du Message; les candidats qu'il soutient ou fait soutenir sont les candidats de la République. Le suffrage universel, réglant son action sur la politique qui l'inspire, semble encore accentuer ces tendances, puisqu'il n'envoie, depuis deux ans, à l'Assemblée que des radicaux. Comment veut-on que M. Thiers se renie lui-même et paraisse avoir peur des résultats qu'il a cherchés? Il est absolument logique, au contraire, qu'il se présente à la rentrée avec un ministère républicain et un programme de politique républicaine.

Cette politique avouée et son personnel obtiendraient-ils l'assentiment de l'Assemblée? Nous l'ignorons autant que M. Thiers. Nous ne savons encore s'il a éternué, brisé, annulé la majorité monarchique de Bordeaux au point de l'accomplir aujourd'hui avec M. Barodet au char de la République sans qu'elle se cabre. Si elle accepte ce rôle tout sera dit, et la République aura provisoirement raison. Mais si la majorité s'est maintenue, si elle a conservé assez de vertu pour répudier le ministère et la politique de gauche, eh bien! le rôle de M. Thiers ne sera pas moins simple qu'il ne l'était la veille. Il changera de politique et prendra son ministère à droite. C'est la méthode gouvernementale qu'il a prêchée pendant cinquante ans à tous les chefs d'Etat. S'il la rejette pour son propre compte, et préfère suivre dans la retraite de son ministère et sa politique, l'Assemblée prendra sur elle de le remplacer, et y réussira. Mon Dieu! c'est un accident tout banal, tout humain, auquel il faut bien accoutumer sa pensée. M. Thiers peut mourir, et personne n'a encore osé dire qu'il faudrait enterrer la France avec lui. S'il se retire, l'Assemblée fera comme s'il n'était plus, et nous faisons nous-même à notre pays l'honneur de croire qu'il ne souffrirait pas plus de sa retraite qu'il ne mourrait de sa mort.

De toute façon, il faut que cette indéfinissable et fatale situation se dénoue. L'équivoque a fait son temps. Ses résultats sont désastreux, et le pays demande instamment qu'on en finisse. Il faut un ministère homogène, de droite ou de gauche, pour obtenir une politique nette, définitive et définitive. Si c'est la majorité d'hier, la majorité conservatrice qui l'emporte, tant mieux! Elle fera l'opinion, qui se défait ou s'égare; elle redressera le jugement de ce peuple que le sophisme déprave; elle fera rentrer dans son âme le respect de lui-même, qu'il n'a plus le respect des hommes, qu'il apprend à mépriser, le respect des lois, qu'on lui enseigne à braver. Elle le rendra ce qu'il fut autrefois: probe, confiant et sain, c'est-à-dire digne autant que capable de choisir le gouvernement sous lequel il veut vivre. — Si c'est la gauche qui triomphe, tant mieux encore! Mieux vaut un gouvernement franchement républicain qu'un ministère hybride qui fait de la propagande révolutionnaire sans le savoir. Le pays saura du moins où on le mène, et les vrais républicains trouveront enfin l'occasion de prouver que la République est autre chose que la forme politique du gâchis. Si nous nous sentons périr, au moins saurons-nous pourquoi, et peut-être la conscience du péril nous rendra-t-elle la volonté et la force de nous sauver.

Liberté.

Le président de la République s'est expliqué, à plusieurs reprises, sur l'engagement de maintenir la République qu'il aurait pris, pendant l'insurrection de la Commune de Paris, avec les membres de diverses municipalités de la France.

Bien que ces paroles de M. Thiers aient été prononcées publiquement et malgré le retentissement qu'elles ont eues dans le public, on a dû se borner jusqu'à ce jour à des conjectures plus ou moins ingénieuses pour en déterminer la portée exacte et la valeur.

L'Assemblée est même saisie, si nous avons bonne mémoire, d'une proposition d'enquête tendant à rechercher les causes qui ont déterminé le président de la République à prendre les engagements dont s'agit.

A vrai dire, M. Thiers s'est vu dans la nécessité de déclarer que cette parole donnée

n'engageait que lui; mais dans son discours du 29 novembre il a répété avec insistance ces mots: « Ma parole n'engage que moi ici... elle n'engage que moi seul, mais elle m'engage. »

De là tout un système: je suis engagé, je ne puis me dégager. Si l'Assemblée — qui n'est pas engagée — refuse de s'engager avec moi et combat la politique dans laquelle je suis engagé, je me dégage à mon tour et donne ma démission.

On voit, de syllogisme en syllogisme, où peut conduire cette politique personnelle contre laquelle nous ne cessons de protester, sans animosité contre M. Thiers, en vue seulement d'éviter des conflits entre le président et l'Assemblée.

M. Thiers a dit encore à plusieurs reprises, et en vue de présenter un argument décisif: « Je suis lié, j'ai perdu ma liberté. »

Lié avec qui? Avec M. Barodet! Si surprenant que cela paraisse, le doute n'est plus permis, et c'est M. Félix Pyat qui nous donne sur la nature des engagements de M. Thiers des détails dont la précision et la vraisemblance ne laissent rien à désirer.

L'ex directeur du *Vengeur* annonce que pendant la Commune, Barodet muni d'un sauf-conduit de Versailles, s'est présenté dans les bureaux du *Vengeur*, chez M. Félix Pyat, membre de la commission exécutive, pour remplir « une mission de paix et de conciliation entre l'Assemblée et la Commune. »

M. Barodet, introduit, a déclaré tout net que, sur la parole donnée par M. Thiers du maintien de la République, il proposait la conciliation.

On sait que les propositions de M. Barodet ayant paru inacceptables, ce dernier, suivant le mot de Saint-Simon, s'en retourna bredouille.

Si M. Thiers n'a pas pris d'autre engagement que celui-là, nous pouvons déclarer hautement, et sans recourir aux artifices de la casuistique, que le président de la République est libre comme l'air et dégagé même à l'endroit de Barodet.

Il y avait, dans toute cette affaire, ce qu'on appelle en droit un engagement synallagmatique, c'est-à-dire réciproque: « Déposez les armes, disait M. Thiers à la Commune, et je vous promets le maintien de la République ». La Commune ayant refusé d'exécuter le contrat, M. Thiers est dégagé.

Notre but est de montrer ce qu'il y a de spécieux dans les arguments de M. Thiers, toujours prêt à opposer à la politique de la majorité cet argument qu'il est engagé personnellement, et qu'en conséquence, c'est vers la minorité, vers M. Barodet qu'il doit pencher!

Cette théorie gouvernementale est inacceptable; à l'heure-même où M. Thiers a pris les engagements dont parle M. Félix Pyat, il était lié par des engagements bien autrement solennels pris à Bordeaux; et à moins d'invoquer sans cesse la raison d'Etat, il ne pouvait engager l'Assemblée dans une question de cette gravité.

Si donc M. Thiers, lors de la reprise des travaux de l'Assemblée, croit devoir alléguer les engagements pris par lui pour appuyer la motion de M. Bérenger, relative à la proclamation immédiate de la République, on aura bien le droit de lui répondre que ces engagements sont chimériques.

Figaro.

Une chose étrange, incompréhensible, inouïe!

Il n'est pas d'homme un peu sensé qui ne vous dise: « Le suffrage universel nous conduit fatalement à l'abîme... » et qui, par contre, ne s'empresse d'ajouter aussitôt: « Mais on ne peut pas y toucher! »

Voyons, n'est-ce pas du délire? En touchant à une chose qui, de notre aveu, nous conduit forcément à l'abîme, que peut-il nous arriver de pire? D'y rouler tout de même. Mais, au moins, nous avons une chance de n'y pas tomber.

Que risquons-nous donc à tenter à l'épreuve? Rien, n'est-ce pas? absolument rien!

Eh bien! alors?

Gazette de France.

M. Emile de Girardin vient d'adresser à M. le vicomte de la Guéronnière, directeur de la *Presse*, une lettre trop évidemment inspirée par l'Élysée.

Le but de cette lettre est de démontrer que M. Thiers, loin de se laisser convertir aux idées conservatrices par l'échec de son candidat, doit plus que jamais donner dans les idées

républicaines.

M. de Girardin commence par déclarer que les idées radicales ne l'épouvantent pas, et il cite à ce propos une lettre qu'il écrivait... le 14 février 1839, à Lamartine!

L'illustre publiciste, on le sait, peut toujours prouver qu'il l'avait dit depuis longtemps; car il a déjà tout soutenu et tout attaqué.

Le jour où il jugerait à propos d'être monarchiste, il trouverait facilement dans son passé de quoi démontrer qu'il a déjà été mouar-chiste.

Il ne surprendra personne en déclarant aujourd'hui que les idées radicales n'ont rien qui l'épouvante.

Qu'est-ce qui pourrait « épouvanter » M. de Girardin!

Il n'a pas été épouvané de soutenir la République de 1848 après avoir été l'homme-lige de M. Guizot. Il n'a pas été épouvané des idées de Proudhon, qu'il a même énergiquement défendues: après quoi il n'a pas été épouvané de l'avènement de Napoléon III, auquel avènement il a contribué plus que tout autre.

Sous l'Empire, il n'a pas été épouvané de l'accroissement de l'Italie et de l'Allemagne: ils s'est même montré un des plus chauds partisans de la Prusse. Du reste il s'épouvanait si peu de la force qu'elle avait acquise, qu'il déclarait aux Prussiens vainqueurs qu'il les reconduirait chez eux à coups de crosse dans les reins.

Il n'a pas été épouvané de soutenir M. Gambetta après M. Ollivier, sa propre créature, et M. Thiers après M. Gambetta.

M. de Girardin, on le voit, est prêt à défendre et à attaquer tous les systèmes. Il n'y a pas mal de fantaisie dans cette disposition d'esprit, mais il y a beaucoup d'autre chose. Ainsi, il est rare que quelque sentiment d'intérêt personnel n'ait pas la plus grande part dans les divers avatars de ce petit *Vichnou*.

M. de Girardin a toujours montré un culte fervent pour le soleil levant, quelle que soit d'ailleurs la nuance de l'aurore.

On a remarqué aussi, entre autres particularités de sa vie politique, qu'il avait cessé d'être républicain — 1848 — après que l'intègre républicain Cavaignac l'eut mis au secret pendant quelques jours.

L'illustre publiciste ne s'oublie jamais lui-même. En revanche, il est bien connu pour oublier ses idées à l'occasion et pour soutenir leur contraire avec un enthousiasme toujours nouveau.

L'âge n'a pas le moins du monde tempéré son ardeur sur ce point; mais il a légèrement alourdi ses pas, et les étranges culbutes auxquelles l'illustre publiciste se livre plus que jamais n'ont plus la grâce et la vigueur d'autrefois.

Nouvelles d'Espagne

On télégraphie de Madrid, le 9 mai, au soir:

Le ministre de la guerre a reçu la nouvelle de la déroute complète des troupes du gouvernement par les carlistes, conduits par Dorregaray, près d'Estella. Il est certain maintenant que le colonel Novaro, qui commandait les troupes républicaines, est prisonnier. Dans cette affaire, très sérieuse, les républicains ont essuyé des pertes considérables, et laissé un très grand nombre de prisonniers ainsi qu'une pièce de canon au pouvoir des carlistes. Trois bataillons viennent de partir de Madrid pour renforcer et reconstituer le corps d'armée qui est en déroute.

Un autre corps d'armée républicain, qui occupe la Biscaye, s'est révolté par ce que la paye ne se fait pas régulièrement.

Les officiers font tout leur possible pour ramener leurs hommes à la discipline, mais avec peu de succès jusqu'à présent.

Pampelune, 7 mai.

« Les carlistes viennent de remporter une brillante victoire dans les environs d'Estella. L'action paraît avoir été fort importante. Trois cents prisonniers sont restés aux mains des volontaires de Dorregaray. L'ennemi a perdu toute son artillerie. Quelques pièces ont été enclouées, d'autres emmenées par les carlistes.

» On ne sait pas encore exactement le nombre des morts et des blessés du côté des républicains. Mais il doit être très considérable; car, le combat a été des plus acharnés.

Du côté des carlistes, favorisés par l'excellence des positions, les pertes ne sont pas à comparer.

Gérone, 8 mai.

Près de Tordera, les détachements de Soliva et de Comps, forts de 500 hommes, ont surpris, samedi 3, un convoi de 21 charriots sous la garde de 400 volontaires appelés *Guías del General*; ces derniers avaient déjà poussé un cri de : *Sauve qui peut général*, et fuyaient dans toutes les directions, lorsque deux compagnies de renforts sont venues fort à propos pour empêcher une défaite plus complète encore. Néanmoins, les républicains ont battu en retraite laissant sur le champ de bataille cinq morts, dont un lieutenant et un capitaine, plus 50 blessés et 47 prisonniers. Les carlistes ont, en outre, pris 7 charriots chargés d'armes et d'effets militaires. Les pertes de leur côté ont été insignifiantes.

La prise de deux pièces de campagne semble également se confirmer. Cabrinetty, qui conduisait lui-même ce convoi, assailli par trois côtés à la fois, n'a dû son salut qu'à la fuite. Il avait disparu au début de la débâcle des siens les laissant dans un désarroi complet.

Chronique locale

et méridionale.

Nous sommes étonnés que les fossés creusés pour le placement des tuyaux de conduite des eaux, dans les rues du Lycée et de Valentré, ne soient pas encore comblés.

Il serait déplorable que la circulation ne fut pas facile dans ces grandes artères si fréquentées, par où les étrangers déboucheront en foule pendant l'Exposition.

Il y a là une incurie à laquelle l'administration devrait mettre un terme. Les habitants de ces rues nous portent en masse leurs plaintes et s'offrent pour combler eux-mêmes ces tranchées, qu'on semble vouloir éterniser.

EXPOSITION ARTISTIQUE DE CAHORS.

Ayant eu l'occasion de jeter un coup d'œil sur les objets réunis pour l'exposition artistique de notre ville, et ayant reçu quelques communications de nos amis, nous pouvons affirmer à nos lecteurs que cette exposition s'annonce déjà très-bien.

Beaucoup de tableaux à l'huile, sujets historiques, paysages, portraits, sont exposés soit par les artistes eux-mêmes, soit par leurs propriétaires.

Mgr l'Evêque a bien voulu envoyer toute sa belle galerie.

M. Calmon, notre artiste cadurcien, fait tous ses efforts pour terminer le buste du général Caragnac, en marbre, dont la confection lui a été confiée par le Conseil général du Lot, et qui sera certainement l'œuvre capitale de l'exposition.

Parmi les curiosités on remarque une cage qui a été conservée dans le musée de Cahors, et qui servait de carcan, espèce de torture qu'on infligeait aux criminels du moyen âge; des cuirasses provenant du château d'Assier; des panneaux sculptés artistement de la même provenance; deux statues anciennes en bois, qui représentent dit-on, les fameux Luctérius et Drapés, ces braves défenseurs de la liberté des Cadurques contre l'invasion de la puissance romaine.

Le médaillier appartenant à la ville, y est aussi exposé dans une vitrine, dont la seconde moitié contiendra les pièces de céramique et des porcelaines.

Parmi les objets appartenant au règne minéral, nous pouvons citer la belle collection d'ossements fossiles provenant de nos carrières de phosphate. Cette collection a été réunie par M. Culiéra, percepteur de Bach. Une autre collection de ce genre appartient à M. Dandibertière, de Caylus. Un grand nombre de blocs de phosphorite ont été apportés par les propriétaires des carrières et les exploitants de ces gisements. Il y a aussi une collection de marbres du Lot, une autre des mines de fer. Les échantillons de manganèse d'une mine nouvellement découverte dans l'arrondissement de Figeac, etc.

On nous assure qu'un magnifique livre d'heures illustré par une dame artiste de notre

contrée, y figurera aussi. Une collection très curieuse de tous les timbres de France depuis le temps de Louis XIV. Plusieurs collections photographiques et entre autres celles de M. Kolb, représentant les spécimens de nos phosphates et les fossiles qui s'y trouvent; cet artiste a également exposé une galerie de portraits très bien photographiés, et qui fixera l'attention des connaisseurs.

Quelques travaux de serrurerie, de menuiserie et les dessins linéaires des écoles des frères de la doctrine chrétienne de notre département, etc., etc.

L'Exposition s'ouvre le 15 mai. Nous la ferons connaître à nos lecteurs dans ses moindres détails.

L'administration des douanes vient de publier le tableau de notre commerce extérieur pour les trois mois de 1873. Le relevé des importations et des exportations se résume pour cette période et pour le premier trimestre de 1872 par les chiffres suivants :

Importations en 1873.

Objets d'alimentation,	160,987,000 fr.
Produits naturels,	479,581,000
Objets fabriqués,	97,363,000
Autres marchandises,	36,625,000

Total, 776,576,000

Exportations en 1873.

Objets fabriqués,	497,859,000 fr.
Produits naturels,	430,465,000
Autres marchandises,	43,658,000

Total, 971,962,000

Pour les premiers mois de 1873, notre commerce a présenté sur 1872 une diminution de 151 millions aux importations et une augmentation de 111 millions aux exportations.

M. le général du Bessol vient de donner sa démission de membre du conseil général de la Corrèze, dont il était vice-président.

M. du Bessol fait connaître sa résolution à ses compatriotes par la lettre suivante, qu'il adresse au *Corrézien* :

Beaulieu, 28 avril.

Mes chers concitoyens,

Il y a deux ans à peine vous m'avez donné spontanément la presque-unanimité de vos suffrages; aujourd'hui, les mêmes électeurs choisissent M. Latrade pour les représenter à l'Assemblée nationale, et donnent, par suite, leur adhésion à la politique qu'il représente dans notre pays. Ce choix me prouve que je vous ai trompés sans le savoir, il y a deux ans; ou que, depuis, vous avez changé d'opinion: dans tous les cas, que nous ne nous entendons plus sur les causes de notre décadence et les moyens d'y remédier.

Je sais que les fonctions de conseiller général ne sont pas essentiellement politiques, quoique depuis la loi de 1871 elles puissent le devenir dans certains cas. Mais j'estime que, dans un pays de suffrage universel, dans l'intérêt de tous, il faut à tous les degrés, entre l'électeur et l'élu, une confiance réciproque et une communication d'idées au moins sur les questions principales. Ce lien n'existant pas entre nous, je ne veux pas que mon mandat soit le résultat d'une surprise, et je vous le rends. Je n'en continuerai pas moins à servir les intérêts locaux dans la limite de mes forces.

Général DU BESSOL.

Il paraît, dit le *Gers*, qu'en ce moment la police redouble d'activité pour l'affichage de la loi contre l'ivresse, dont les marchands de vins sont tenus de placarder le texte dans leur établissement. Il y a des débitants qui cachent l'affiche dans une pièce reculée de leur maison.

L'autorité exige que la loi soit placardée dans l'endroit le plus apparent. Quelques débitants ont mis le texte de la loi sous verre avec un cadre noir, comme un signe de deuil.

On lit dans le *Figaro* :

« Voici ce qu'on est exposé à entendre dans les rues par ce temps de barodisme :

« Hier, vers trois heures de l'après-midi, au coin de la rue Saint-Denis et de la rue du Caire, passaient deux premières communiantes en robes blanches, accompagnées de leurs parents.

« Deux Bellevillois les croisèrent, pipe noire à la bouche, chapeau mou sur la tête, physionomies ignobles.

« — R'garde donc, dit l'un à son compagnon d'une voix éraillée, v'là encore deux petites mères qui viennent de « boulotter le bon Dieu ! »

« — Eh! allez donc, graines de sacristie! fit l'autre en s'adressant aux deux pauvres petites, rouges de honte... Si ça vous donne une indigestion, c'est pas moi qui payerai le vétérinaire !

« Deux gardiens de la paix intervinrent immédiatement, sur la réquisition du père des enfants, et procès-verbal fut dressé contre les deux gredins.

« Nous ne voulons pas douter qu'une condamnation sévère ne leur apprenne à ne pas souiller les enfants de leur socialisme éhonté. »

La Gelée.

En Savoie, le mal est, dit-on, immense; on va jusqu'à dire que la récolte est anéantie. Avant d'accepter cette conclusion, d'autres renseignements nous paraissent nécessaires.

Le Jura est aussi gelé: nos correspondants de Lons-le-Saulnier, de Passenaux, de Poligny, l'Arbois, sont unanimes dans leurs plaintes; tous déplorent les pertes énormes que ce fléau cause au pays.

La Bourgogne n'a pas été épargnée; à Beaune, toutes les vignes basses ont été atteintes, ainsi qu'une partie des vignes de la côte. On estime la perte à la moitié de la récolte; à Meursault, on parle d'un tiers, d'autres disent moitié; à Morey, la perte ne dépassera pas un tiers. A Dijon, le mal assure-t-on, est irréparable; les vignes ont surtout été frappées dans la nuit du samedi au dimanche; de Semur, notre correspondant nous adresse cette seule ligne, qui en dit assez: « Alien, paniers, vendanges sont faites. »

Les vignes de la Franche-Comté sont sérieusement compromises, les détails nous manquent encore.

En Lorraine, la gelée a causé de grands dommages: Nancy et Ligny-en-Barrois sont particulièrement frappés.

La Basse Bourgogne est dans la consternation. De Joigny, on nous écrit que tout est perdu; d'Avallon, que tout est anéanti; de Sens qu'aucune partie du vignoble n'a été épargnée; de Villeneuve-sur-Yonne, qu'il ne reste rien dans les vignes. Partout enfin les plaintes sont générales et malheureusement trop bien fondées.

Enfin, et pour en finir avec cette trop longue énumération, nos correspondants de la Champagne nous apprennent qu'à Troyes le mal est considérable, que Vi lerey, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, les Riceys sont dans la désolation; qu'à Vitry-le-Français, la vigne a énormément souffert, et que la perte est considérable; qu'à Sézanne la vigne est complètement gelée et qu'à Reims et environs, la récolte est compromise à moitié et même, dans quelques localités, aux trois-quarts,

(Moniteur viticole).

Marchés aux bestiaux de La Villette.

Paris, 12 mai 1873.

Bœufs, 4 fr. 68 à 1 fr. 92;
Vaches, 1 fr. 56 à 1 fr. 84;
Taureaux, 1 fr. 50 à 1 fr. 77;
Veaux, 1 fr. 70 à 2 fr. 10;
Moutons, 1 fr. 55 à 1 fr. 88;
Porcs gras, 1 fr. 40 à 1 fr. 55;
Porcs maigres, 1 fr. 00 à 1 fr. 10;
Vente lente.

Pour la chronique locale: A. Layton

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 23^e livraison (10 mai 1873). — Texte: Le Violoneux de la Sapinière, par M^{me} Colomb. — Causerie du Jeudi: Bonjour, par l'oncle Anselme. — Le Hamster, par Th. Lally. — L'Exposition Internationale de Vienne, par Louis Rousselet. — Une Réhabilitation, par Marie Maréchal. — Les Débuts d'un jeune homme dans le Monde, par Bertall. — Le Cresson, par H. Norval. — Horace Greeley, par P. Vincent.

DESSINS par Adrien Marie, Sellier, Émile Bayard, Bertall, Gilbert.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n^o 79, à Paris.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^e
boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la Langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 410 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 13^e fascicule, CAR à CHA, est en vente.

Dernières nouvelles

Versailles, 12 mai 1873.

Le résultat des élections d'hier n'est pas de nature à atténuer la mauvaise impression produite par le scrutin du 27 avril.

Dans le Rhône, les deux candidats radicaux, MM. Ranc et Guyot ont eu 88,000 voix chacun, contre 40,000 données à chacun des deux candidats conservateurs. Sur 186,000 électeurs inscrits, il y a eu environ 130,000 votants, ce qui laisse une assez faible marge pour le nombre des abstentionnistes que pourrait réclamer comme sien le parti républicain conservateur.

Dans Loir-et-Cher, M. Lesquillon, radical ou du moins républicain très avancé, a été élu par 35,000 voix contre environ 18,000 données au candidat républicain conservateur et au candidat purement conservateur. M. Lesquillon est un ancien procureur de la République, destitué à cause de ses opinions avancées, et il paraît que cette disgrâce a été la principale cause de son succès électoral.

Dans la Haute-Vienne, M. Georges Perrin, ancien préfet du 4 septembre, a été élu par 30,000 voix contre 19,000 obtenues par le fils de M. de St Marc-Girardin M. Georges Perrin est dit-on républicain modéré.

Enfin, dans la Charente-Inférieure, M. Boffinton, ancien préfet de l'empire, et conséquemment notoirement bonapartiste, a été élu par 50,000 voix contre 46,000 données à M. Rigault, ancien St-Simonien et républicain modéré.

Dans les cercles parlementaires, on trouve ces élections graves par la tendance qu'elles semblent indiquer de plus en plus chez le suffrage universel de se porter vers les partis extrêmes en abandonnant toutes les opinions modérées. A ce train là, disait ce matin un membre du centre droit, il n'y aura plus, dans la future Assemblée, ni républicains ni monarchistes modérés, mais seulement des radicaux et des bonapartistes.

M. Ranc.

En écrivant la préface qu'il mit, en 1869, à une nouvelle édition du livre de Buonarrotti sur *Gracchus et la conspiration des Egaux*, M. Ranc a dit:

« Une révolution qui ne profite pas des premiers jours de la victoire pour désorganiser la bourgeoisie et la mettre hors d'état de nuire, est une révolution vaincue d'avance. »

M. Ranc a pris soin de commenter lui-même cette phrase par cette autre :

« Un gouvernement ne discute pas ses adversaires: IL LES SUPPRIME. »

Bourse de Paris.

Paris, 13 mai 1873, soir.

Rente 3 p. %	54,60
— 4 1/2 p. %	78,25
— 5 p. %	87,65
— 5 p. %	86,50

Avis.

Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui sont en retard pour leurs paiements, de vouloir bien s'acquitter le plus tôt possible, soit en un bon sur la postes soit par tout autre moyen.

Ils nous éviteront ainsi, les frais et les désagréments des traites.

Nous rappelons à tous nos souscripteurs, que les abonnements aux journaux se paient d'avance.

Annonces

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalscière Du Barry, de Londres. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Santé à tous par la douce Revalscière Du Barry, qui combat avec succès, sans médecine ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, gastralgies, glaires, vents, sigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse cervicale et sang. 175,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat n° 69,718.

Ticheville (Orne), 20 mars.

Ayant pris de la Revalscière pendant quelque temps et m'en étant très bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydriopiques; trois en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25; 1/2 k., 4 fr.; 1 k., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les

Biscuits de Revalscière qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalscière Chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien.

Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, Paris.

DÉJEUNER HYGIÉNIQUE.

Les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, celles qui sont atteintes d'anémie ou de chlorose, trouveront dans le RACHAOUT de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, à Paris, un déjeuner aussi léger que réparateur. — Cet aliment, composé de substances analeptiques, est aussi ordonné par un grand nombre de médecins aux convalescents et aux enfants, aux estomacs desquels ses propriétés nutritives et fortifiantes conviennent spécialement. — Dépôts dans chaque ville. (Se défier des contrefaçons.)

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL
N° 1576. — 10 Mai 1873.

Texte : Histoire de la semaine. — Courrier de

Paris. — Salon de 1873 (deuxième article). — Tableaux reproduits par l'Illustration. — Un philanthrope, nouvelle par M. Peyremal (fin). — Nos gravures. — Les Glaciers et les Métamorphoses de l'eau, par J. Tyndall. — Bigarrures anecdotiques, littéraires et fantaisistes. — Echechs.

Gravures : Vienne. — Mariage de l'archiduchesse Gisèle et du prince Léopold de Bavière. — Exposition d'Atschin : attaque du Kraton (résidence du sultan) par l'armée néerlandaise. — Espagne : la journée du 23 avril à Madrid, le général de brigade Carmona, haranguant les insurgés dans l'enceinte de la place des Taureaux. — Occupation par la troupe des abords de la place des Taureaux. — Salon de 1873, tableaux reproduits par l'Illustration : Un dimanche matin en hiver, tableau de M. Emile Breton; — L'Été, tableau de M. Veyrassat; — Haidée, tableau de M. Chaplin; — Au printemps, tableau de M. Bastien Lepage. — L'Exposition universelle de Vienne : le pavillon du Jury. — M. Babaud-Larivière. — Académie nationale de Musique : Gretna-Green. — Les Glaciers et les Métamorphoses de l'eau : panache de nuages de l'aiguille du Dru (Mont-Blanc); Une banquise arctique; — Pin couvert de neige; Masse observée sur le glacier des Bossons. — Rébus.

AVIS. — M. Rivière, tapissier, galerie Fontenille, tient l'extrait si renommé de Viande Liébig. Il est à peine besoin d'énumérer les

avantages de cet extrait, dont un grand nombre de personnes font usage et qui produit en quelques minutes le meilleur des consommés. Pots de toutes dimensions.

L'AVENIR NATIONAL

JOURNAL RÉPUBLICAIN DU SOIR
VIENT DE SE TRANSFORMER

Il publie chaque jour : Les nouvelles de cinq heures, le cours de la Bourse, les dépêches télégraphiques, des lettres de Versailles, de province et de l'étranger, une chronique sur un sujet d'actualité, les informations les plus complètes, des articles de politique, d'économie, de finances, de théâtre, de musique, des variétés littéraires et scientifiques, un bulletin financier et commercial, et les débats judiciaires, etc., etc.

Il s'est assuré la collaboration des romanciers les plus en renom : MM. Hector Malot, Marc-Bayeux, M.-L. Gagneur, Emile Zola, Tony Révillon, Robert Halt, Léon Cladel, Fulgence Girard, Gabriel Guillemot, Henry Maret, etc., etc.

Tous les Dimanches, une page entière du Journal est consacrée à une revue de la semaine financière, industrielle, commerciale et agricole, par M. Monbel.

Mardi prochain, 14 mars L'Avenir national commencera LE PETIT-FILS DE M. DIMANCHE, grand roman-feuilleton, par Marc-Bayeux.

ABONNEMENTS :		ABONNEMENTS :	
PARIS		DÉPARTEMENTS	
Un an.....	54 fr.	Un an.....	64 fr.
Six mois.....	27	Six mois.....	32
Trois mois.....	13 50	Trois mois.....	16
Un Numéro, 15 cent.		Un Numéro, 15 cent.	

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton.

GRAND ÉTABLISSEMENT DE PHOTOGRAPHIE

10, rue de la Mairie, maison Nouyrit, à Cahors

M. Gustave KOLB,

Ex-Photographe, à Strasbourg

A l'honneur de prévenir le Public qu'il peut satisfaire aux commandes qui lui seront faites pour la PHOTOGRAPHIE en tous genres et de toutes grandeurs.

LES ATELIERS DE POSE

sont ouverts tous les jours, de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

TRAITÉ GÉNÉRAL

DES

PHOSPHATES DE CHAUX NATIFS

ET PRINCIPALEMENT DE CEUX DES GISEMENTS NOUVELLEMENT DÉCOUVERTS

dans le Quercy

PAR

M. MALINOWSKI

UN BEAU VOLUME

avec une Carte du Lot et les coupes géologiques

Prix : 5 fr.

A louer à suite de décès

Pour entrer en jouissance le premier juin prochain,

L'Hôtel du Lion d'or

S'adresser à M. Bladanet, à Cajarc (Lot) qui en est propriétaire.

Cet Hôtel se compose de vastes Ecuries et Remises, et a deux descentes de voitures, faisant un service régulier de Cahors à Figeac.

GRAND SUCCÈS

LA VELOUPINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,

par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible : aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY

Parfumeur, rue de la Paix, 9,

A VENDRE

LA

MAISON CARAYON,

avec Cour et Pressoir

Sise quai Ségur, en face la Promenade des Platanes.

Pour les renseignements : S'adresser à M. Toulza, aîné, ou à M^{me} Labie, notaire, à Cahors.

ANNUAIRE

DÉPARTEMENTAL

STATISTIQUE, ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

DU

JOURNAL DU LOT

POUR L'ANNÉE

1873

PRIX : 1 FR.

Par la poste : 1 fr. 40.

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS LES BUREAUX DU JOURNAL

A CAHORS



Mal de dents

Guérison instantanée par la Pyrèthrine Lahaussais. 1 franc 50 le flacon.

Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien; à St-Céré, Lafon, pharmacien.

PILULES GOURMANDES PURGATIVES GAUVIN

VEGETALES. — 55, Boul. Sébastopol, Paris. Hygiéniques, préventives, curatives de la Constipation et de tous les maux qui négligés font les maladies. 30 ans de succès attestés en France et à l'étranger. Broc. et 1/2 B^{te} de 30 pil. : 2 fr.

Dépôt à Cahors, chez M. DUC, pharmacien.

VENTE

aux enchères publiques par suite de faillite.

Le vingt-huit mai, mois courant, jours suivants et utiles s'il y a lieu, à deux heures de l'après-midi, dans un magasin situé à Cahors, place de la Cathédrale, étant la propriété de M. Loubéjac, ancien marchand drapier, à Cahors, en vertu d'une ordonnance de M. Pontié, juge commissaire de la faillite du sieur Jean SÉGAUD, marchand drapier, successeur dudit M. Loubéjac, il sera procédé par le ministère de Contou, huissier à Cahors, à la vente aux enchères publiques, en bloc, en lots ou en détail des marchandises dépendant de cette faillite.

D'ici à cette date, toute personne qui désirerait traiter de gré à gré dudit fonds de commerce, pourra s'adresser à M. BARBAU, syndic de cette faillite.

Le prix de la vente sera payé comptant, à peine de folle enchère.

Cahors, le neuf mai 1873.
L'huissier, J. CONTOU.

A VENDRE

D'occasion

Un DOG CART et une AMÉRICAINE, en très bon état, fabriqués chez M. Mercier, carrossier à Toulouse.

S'adresser chez M. Escudé, carrossier, Galeries Fontenilles, Cahors.

Le 26 mai, à Périgueux (Hôtel des Messageries) commenceront les leçons de diction à l'usage des

BÈGUES

professées par M. CHERVIN, Officier d'Académie, Directeur-Fondateur de l'Institution des Bègues de Paris, avenue d'Eylau, 90. — (Ecrire.)